

COMITÉ DES VOSGES DE JUDO

ANIMATION DEP. PAR EQUIPE SENIORS MIXTES (5 masculins et 1 féminine) (1996 et avant)

Date et lieu

Vendredi 24 Mars 2017

Dojo départemental 2 rue Charles Perrault – 88 000 EPINAL

Horaires de Pesées

Pour toutes et tous : **18h30-19h**

Inscriptions Extranet

Fermeture : Jeudi **23 mars 2017**

Conditions de participation
Règlement FFJDA

Grade minimum : **Vert**

Relation Grade Championnat : **Non**

Le participant doit avoir **son passeport**, un **certificat médical** avec la mention :
« Non contre-indication à la pratique du judo en compétition » et **2 années de licence**.

Infos

1kg de tolérance

M -66, -73, -81, -90 et +90 kg

F -70kg

COMITÉ DES VOSGES DE JUDO

REGLEMENT ANIMATION DEP. PAR EQUIPE SENIORS MIXTES (1996 et avant)

Règlement

Le Comité des Vosges organise une animation amicale départementale Seniors par équipes mixtes avec les 5 masculins habituels et une féminine de moins de 70 kg.

Cette rencontre se déroulera dans un esprit d'amitié et pour encourager les plus jeunes (Juniors) comme les moins jeunes (vétérans) de tous les clubs vosgiens, à y participer.

- Seuls les licenciés vosgiens sont autorisés (les licenciés en double appartenance avec un autre département ne sont pas acceptés)
- Panachage des divers combattants de clubs vosgiens autorisé
- Année de naissance : 1996 et moins
- Nombre de licences obligatoires : 2
- Certificat médical obligatoire de moins d'un an, avec la mention de « non contre-indication à la pratique du judo en compétition »
- Grade minimum : vert
- 1kg de tolérance
- Catégories officielles FFJDA
- La féminine ne devra pas excéder 70 kg

**Cette animation départementale est amicale, elle n'est pas
qualificative pour la phase régionale**